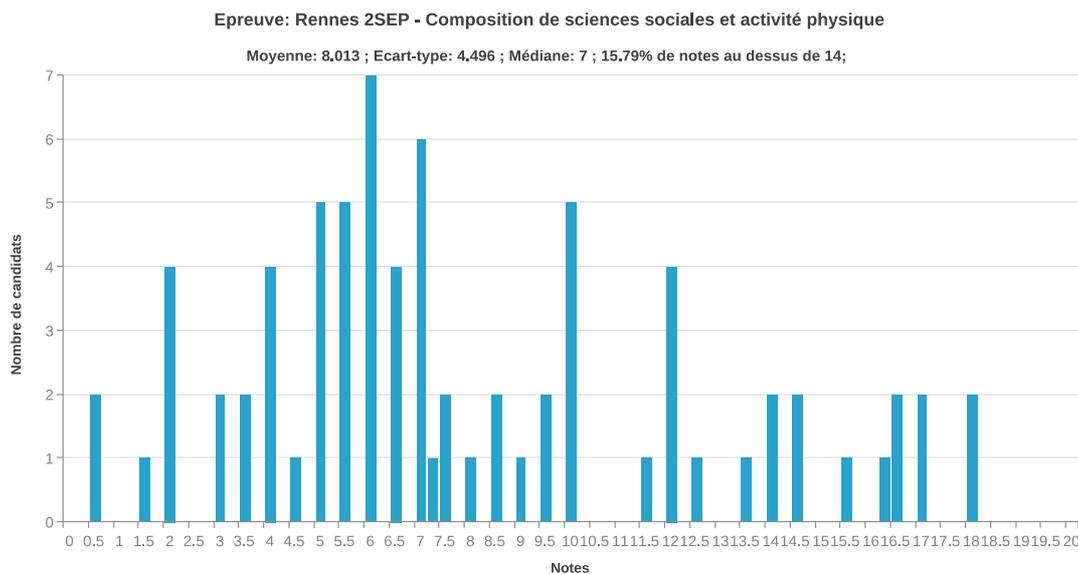


## Rapport de jury Épreuve de SVSAPS - Sciences sociales

### I – Statistiques



### II – Rapport

Sujet :

« Comment le développement du sport depuis le début du XXe siècle a-t-il transformé les perceptions du corps dans la société française ? »

Concernant le traitement du sujet de cette année, le jury présente successivement ici une synthèse issue de la lecture globale des copies, puis des remarques inhérentes aux passages obligés du sujet posé et, enfin, le positionnement mutuel des copies selon un bandeau de correction partagé qui permet de classer les productions écrites les unes par rapport aux autres.

#### 1. Attendus possibles :

Tout d'abord, concernant la définition des mots clefs du sujet, les trois remarques ici formulées poursuivent celles exposées dans les rapports des sessions précédentes :

- En premier lieu, l'emploi au singulier de la notion de sport signifie une définition ouverte de cette notion. En effet, il ne s'agissait pas de réduire le sport aux seules pratiques sportives institutionnalisées. En d'autres termes, il convenait de dépasser la définition restreinte proposée par T. Terret afin de ne pas réduire cette notion à « l'ensemble des pratiques physiques, codifiées, institutionnalisées, réalisées en vue d'une performance ou d'une compétition et organisées pour garantir l'égalité des conditions de réalisation » (T. Terret, « sport », in Bernard Andrieu (textes réunis par), *Dictionnaire du corps*, Paris, éditions du CNRS, 2006, pp.477-478).

- En outre, le groupe nominal du sujet ne se réduisait pas à la notion de sport mais à son développement. Ainsi, il convenait de prendre en considération l'évolution de cette notion tout au long du XXe siècle. Il devenait alors possible d'intégrer, principalement pour les analyses relevant du 1er XXe siècle, la notion de gymnastiques, employées elle-aussi au pluriel, afin de présenter une analyse nuancée de ces formes de pratiques. Qu'il s'agisse des gymnastiques sportives, héritées du Turnen allemand ou des pratiques conscriptives, voire des formes sanitaires de gymnastique, en particulier celles issues du modèle suédois, il convenait de montrer que leur diversité offrait une réelle opportunité pour leurs acteurs de défendre telle ou telle perception du corps. Plus généralement, derrière ce terme générique, le sujet interrogeait les candidats sur leur capacité à analyser selon les périodes l'activité corporelle informelle et/ou institutionnalisée de chacun et chacune des pratiquants.
- La notion de perception, employée explicitement au pluriel, ordonnait enfin aux candidats d'interroger d'une façon prioritaire la diversité des représentations du corps qui se sont succédées et/ou télescopées tout au long du XXe siècle. À l'instar des analyses D. Jodelet, il était donc possible d'associer ici la notion de perception à celle de représentation, cette dernière étant entendue « à la fois comme le produit et le processus d'une activité d'appropriation de la réalité extérieure à la pensée et d'élaboration psychologique et sociale de cette réalité ». D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989, p. 37. Là encore, la présence de ce pluriel dans le libellé du sujet imposait aux candidats de faire preuve de nuance ; la notion de perception pouvant dès lors renvoyer soit aux représentations mentales, sociales ou culturelles du corps, ouvrant alors à la possibilité de proposer des problématiques très ouvertes. Il y avait donc des réflexions à mener qui n'omettent pas le sujet du corps ou qui n'en fassent pas seulement une conséquence directe de la pratique sportive de son temps.

## 2. Problématisations possibles :

Au regard des points précédents, si nous plaçons l'analyse **des transformations et/ou impacts possibles réels et/ou théoriques des pratiques corporelles sur les représentations du corps dans la société française du XXe siècle**, plusieurs dialectiques peuvent émerger pour traiter du sujet avec précision. Elles permettent ainsi d'identifier avec précision le centre de gravité du sujet plaçant en son centre l'articulation des deux sous ensembles, l'évolution du sport d'une part et, d'autre part, les perceptions du corps :

- Cette année encore, les candidats ont éprouvé des difficultés à différencier des dénominations qui sont, dans l'histoire du sport, relativement signifiantes de leur temps. Il est ainsi surprenant de constater que le sport n'évolue pas ou que son évolution soit volontairement restreinte à sa massification. Or, tout l'intérêt du sujet résidait dans la faculté à interroger les enjeux de cette démocratisation ségrégative associée aux processus de personnalisation et d'hybridation. Un choix de cette nature pouvait heureusement s'appuyer sur les réflexions connues de Luc Boltanski sur « Les usages sociaux du corps » (1971). De ce point de vue l'analyse des pratiques libres offraient, en particulier à partir des années 1970, d'importantes possibilités en termes d'interprétation. D'autant plus que le sujet pose la question, à travers l'usage de l'adverbe « comment » des formes et/ou modalités de transformation. Au-delà des éclairages théoriques, il était aussi attendue des candidat-es qu'il-elles illustrent concrètement leurs propos en présentant des exemples précis de formes de pratiques. L'usage de cas d'étude permet alors de guider la démonstration, tout en la circonscrivant. Ce choix d'être précis plutôt que d'être exhaustif serait sans doute à considérer pour rentrer dans le temps imparti pour l'épreuve.
- À un autre niveau, renvoyant quelque part au « spectre du temps libre » de Norbert Elias et Eric Dunning, la notion de temps libre aurait pu éclairer – à rebours – cette réflexion sur les représentations du corps dans la société française. Par l'intermédiaire des valeurs supposées des formes de loisirs (par exemple les 3 « D » de Joffre Dumazedier) qui se développent en France tout au long du XXe siècle, il était alors possible de défendre l'idée selon laquelle les pratiques informelles offraient aux acteurs et actrices et non plus seulement aux pratiquants et aux

pratiquantes, bien plus qu'une alternative aux pratiques sportives institutionnalisées pour révéler dans l'espace public leur propre perception de leur corps.

Enfin, comme l'expose le rapport de 2021, les membres du jury réitèrent le conseil suivant à l'occasion de cette session 2022 : l'un des éléments importants est celui de la période demandée dans ce type d'épreuve avec une logique diachronique certaine. Lorsque le sujet attend un traitement **depuis la fin du XIXe siècle**, il est clair que les candidates et les candidats doivent appréhender une période commençant au plus tôt sous Napoléon III et au plus tard à la Belle Epoque mais que leur cheminement se déploie jusqu'à nos jours. Clairement, réussir à tenir des processus dans leur complexe mutation peut s'avérer difficile sous le double effet du temps de composition et d'un niveau de connaissance de Licence2/Licence3. Aussi, montrer des situations à différentes périodes une nature de coexistence peut suffire à répondre à l'attente minimale de ce point du sujet par le jury.

### Présentation de 5 niveaux :

Niveau 1 (0-4) : connaissances plaquées sur le sport en général

Niveau 2 (4-8) : La copie juxtapose d'un côté le sport, entendue au sens restreint, et de l'autre le corps. Souvent, le discours est approximatif et grandement occupé par une histoire du sport. Nous retrouvons généralement une confusion entre le sport et « l'EPS ».

Niveau 3 (8-12) : la copie aborde d'une manière encore trop implicite les possibles causalités entre les deux éléments du sujet tout en offrant la possibilité de voir des dynamiques en propre dans chacune des sphères. Néanmoins, l'approche internaliste structure ces analyses qui souffrent d'un manque évident de contextualisation.

Niveau 4 (12-16) : la copie fait coexister les deux entités, généralement en considérant comme évidente l'influence de l'évolution du sport sur les représentations du corps. Aucune nuance n'apparaît dans les propos de l'auteur-e.

Niveau 5 (16-20) : la copie problématise d'une manière nuancée la transformation de cette influence et/ou impact par rapport à la diffusion des pratiques corporelles d'une manière générale dans la société.

À l'intérieur de chacun des niveaux, la qualité des connaissances, la capacité à les transformer en argument puis la qualité des références (niv. 4 et 5) et enfin l'orthographe permettent de faire varier le curseur entre les deux bornes identifiées du bandeau.

Niveau	FOND	CONNAISSANCES		FORMES
5 (entre 16 et 20)	Problématisation de la coexistence des deux formes	De justes à nombreuses	↑	
4 (entre 12 et 15,75)	Coexistence des deux formes de pratique sportive (formelle et informelle)			Organisation cohérente avec le projet annoncé
3 (entre 8 et 11,75)	Juxtaposition précise des pratiques sportives institutionnalisées	De régulières à justes		
2 (entre 4 et 7,75)	Juxtaposition floue du sport et des pratiques corporelles	De éparées à approximatives		Organisation pas cohérente avec l'annonce
1 (entre 0 et 3,75)	Propos généraux et discours sur le sport / ou sur l'EPS	De pauvres à éparées en passant par fausses	↓	Pas d'organisation